

La relance de la coopération bilatérale au centre des entretiens Joseph Kabila- Emmerson Mnangagwa

Le président de la République du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, vient de boucler sa visite d'Etat de 48 heures à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Durant son séjour congolais, le chef de l'Etat zimbabwéen a eu à rencontrer son homologue congolais à trois reprises, deux fois au Palais de la Nation, le mardi à 15 heures et à Kempisky Fleuve Congo Hotel où un banquet a été offert par le Président Joseph Kabila à l'honneur de son homologue zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, et une fois, ce mercredi 28 février au Palais de la Nation avant son retour à Harare.

Lire en page 3



DROITS DE L'HOMME EN RDC

Mushobekwa met à jour l'hypocrisie de la communauté internationale

C'est avec bravoure que la ministre congolaise des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, a mis la communauté internationale

dos au mur concernant la question des droits de l'homme au Congo-Kinshasa. Cette question est en passe de devenir un véritable casus belli au nom duquel certains manipula-

teurs tentent de faire mettre l'ordre institutionnel en vigueur au pays sur le banc de touche.

Lire en page 8

VICTIME D'UN ACHARNEMENT INTERNATIONAL HYPERMOTIVÉ

La Rdc réagit aux dernières déclarations du gouvernement botswanais

PAGES 6-7

RECLAMANT LE POSTE DE RAPPORTEUR DE LA CENI

A quoi joue Félix Tshilombo Tshisekedi

PAGE 2

EDITORIAL

Où va la RDC ?

C'est devenu une habitude, quand le Conseil des Droits de l'homme ouvre sa session, des accusations de violation des droits de l'homme pleuvent sur la République démocratique du Congo. Des termes désobligeants sont utilisés par le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de

(Suite en page 2)

EDITORIAL**Où va la RDC ?***(Suite de la page 1)*

l'homme appuyé par des ONG nationales et internationales qui jouent à la sous-traitance des partis politiques de l'opposition et des multinationales déterminées à en découdre avec le pouvoir de Kinshasa. Le 37^e Conseil des droits de l'homme qui se tient à Genève, depuis le lundi dernier, a suivi le même schéma.

Ce qui rappelle des accusations monstres du même genre qui avaient précédées l'anarchie politique qu'a connue notre pays avec des guerres civiles et de sécession de 1960 à 1964 et la guerre d'agression de 1998 qui a privé la Rdc de la jouissance de sa souveraineté sur une partie du territoire pendant cinq ans.

Tout paraît suivre le même schéma : empêcher à tout prix le pouvoir de Kinshasa à gouverner, le pousser à des interventions d'imposition de l'autorité de l'Etat qui seront considérées comme des actes de violation des droits de l'homme, accentuer et médiatiser à outrance ces accusations, pousser des groupes politiques, militaires et sociaux à s'en prendre au pouvoir. Sinon, on ne comprendrait pas comment ce qui ne se fait pas dans les vieilles démocraties soit obligé d'être accepté en RDC.

Posons-nous vraiment la question de connaître les conditions dans lesquelles les manifestations publiques s'organisent dans des pays occidentaux tels que les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, la France, la Suisse, le Canada ? Ce que font les partis politiques de l'opposition, l'église catholique avec l'archevêché de Kinshasa et son CLC et les mouvements dits citoyens ne peut se faire dans ces pays ci-haut cités. Les lois et règlements de ces pays sont clairs et fermes et leur violation par un groupe quel qu'il soit n'est pas acceptée ni tolérée.

On ne peut pas marcher sans obtenir le quitus de l'autorité urbaine et municipale, on ne peut pas marcher sans indiquer les itinéraires à prendre, on ne peut pas marcher sans que les organisateurs ne soient connus, ou n'aient point de siège social, on ne peut pas marcher sans pouvoir indiquer combien de personnes on estime amener à la marche et avec quel encadrement, en dehors de l'encadrement de la police sollicité. Or, c'est exactement ce que font le CLC, l'archidiocèse de Kinshasa et l'église catholique ainsi que certains mouvements dits citoyens.

En plus, en ce qui concerne les partis politiques et les mouvements citoyens, les marches autorisées sont prises comme des opportunités pour agresser ceux qui ne marchent pas avec eux, violenter les sièges des partis politiques adverses, piller biens et véhicules privés et publics, tuer des policiers. Ce qui pousse la population à se méfier de l'annonce des marches par le refus de sortir constituant des journées "ville morte" de fait.

Bref, les différents groupes politiques, religieux et sociopolitiques qui effectuent des marches posent plutôt des actes de provocation par des atteintes expresses à l'ordre public, aux libertés des autres, à la sécurité des personnes et des biens. Et la réaction de la police chargée dans tout pays du maintien de l'ordre public est curieusement considérée comme des atteintes aux libertés individuelles, et des cas de morts, même en légitime défense, est prise pour des meurtres politiques sur des paisibles citoyens.

La RDC serait-elle une "jungle" entretenue par les grandes puissances, tireurs des ficelles, qui ne voudraient pas que les Congolais jouissent, comme eux, d'une démocratie civilisée ? Sinon pourquoi soutiendraient-elles des actions anarchiques susceptibles de créer des divisions et la haine au sein des populations qu'elles ne tolèrent jamais dans leur pays !

RÉCLAMANT LE POSTE DE RAPPORTEUR DE LA CENI
A quoi joue Félix Tshilombo Tshisekedi


Fatshi, a-t-il le sens de l'honneur et de la parole donnée ? Il semble que le jeune opposant ne comprend pas grand chose au sens de l'engagement politique.

Tout le monde l'a vu crier sur tous les toits à la supercherie du processus électoral, à l'imposture du bureau de la Ceni qui était, selon lui, à la solde de Kabila.

Le personnage est allé plus loin jusqu'à se positionner comme le défenseur acharné du rejet des élections tant que l'actuel président va rester aux commandes du pays. Il a ainsi prôné la fiction d'une transition sans Kabila en vue de préparer dans la sérénité les élections.

Et puis, coup de théâtre ! Notre champion frondeur se réveille un matin et écrit au bureau de l'Assemblée Nationale, sollicitant le départ de Jean-Pierre Kalamba du poste de rapporteur de la centrale électorale au profit d'un candidat de la 10^{ème} rue. Et faisant suite à cette correspondance, Aubin Minaku vient de saisir le président de la Ceni, lui annonçant que son institution va se pencher sur la question à la session de mars.

Sans blague ! Le fils de son père, héritier naturel du trône, devait avoir juste l'honnêteté de nous dire qu'il vient de saisir la limite entre la comédie politique et la réalité. Qu'au bout du compte, il a toujours su que les élections sont incontournables. Qu'en dépit de tout le mal qu'on peut dire d'elle, la Ceni reste incontournable. Mais aussi et surtout qu'avec la lettre du 7 décembre 2017, Félix Tshilombo Tshisekedi est revenu dans la logique institutionnelle et constitutionnelle.

A savoir que toutes les institutions en place gardent leur légitimité intégrale jusqu'à la mise en place d'institutions correspondantes issues des élections du 23 décembre 2018.

La démarche du jeune opposant bling-bling prouve que son rêve d'une transition sans Kabila était de la pure fourberie politique. Alors, pourquoi avoir d'abord mené avec trompette une campagne pleine de fourberie pour se ressaisir sur le tard et toute honte bue ?

Décidément, Fatshi ne doit pas se tirer d'affaires à si moindre frais. Il doit, par honnêteté intellectuelle, convoquer un meeting de vérité, où il devra confesser s'être égaré et avoir tenté d'égarer la nation. Il devra ainsi renoncer publiquement à tout penchant à la pyromanie et inviter ses partisans à arrêter la mascarade d'engagement inoffensif dans les rangs du CLC.

Sans cet exercice de repentance, le fils de son père ne saura convaincre personne sur le véritable sens de son engagement politique. Il y va de la crédibilité de toute sa carrière politique ainsi que de l'héritage laissé par son défunt géniteur.

MAGG MIKOMBE

La relance de la coopération bilatérale au centre des entretiens Joseph Kabila-Emmerson Mnangagwa



Kabila. Dans le livre d’or du mausolée situé devant le Palais de la nation, siège de la Présidence de la République, il a écrit : « Je me souviendrai de l’opportunité qui m’a été offerte ce jour de rédiger ces mots aimables à la mémoire de mon cher et défunt frère, l’ancien Président de la République Démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila. Je laisse ici l’expression de la gratitude en souvenir de mon frère bien-aimé de la RDC ».

Il a eu aussi à faire le même geste de reconnaissance sur le boulevard Lumumba, au niveau de l’échangeur de Limeté devant le monument de Patrice Lumumba. Il a également effectué une visite au Collège des Hautes Etudes des stratégies et de la défense (CHESD), une école de formation militaire ouverte à Kinshasa, où il a été accueilli par le ministre de la Défense nationale et anciens combattants, Crispin Atama Tabe.

A l’issue de ce séjour du président zimbabwéen, un communiqué final a été rendu public précisant que la visite du président Mnangagwa a permis aux deux chefs d’Etat de s’appesantir sur deux points, à savoir : la coopération interétatique dans le cadre multilatéral de la Communauté de Développement des Etats de l’Afrique Australe, SADC en sigle ; et la revue des relations bilatérales entre la RDC et le Zimbabwe.

La délégation qui a accompagné le président de la République du Zimbabwe était constituée entre autres, des ministres Sukusiso Moyo des Affaires étrangères, Muchinguri Kashiri de l’Environnement, Jorans Ciumbo des Transports et Simon Khaya Moya de l’Information. **T.L.**

Le président de la République du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, vient de boucler sa visite d’Etat de 48 heures à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Durant son séjour congolais, le chef de l’Etat zimbabwéen a eu à ren-

contrer son homologue congolais à trois reprises, deux fois au Palais de la Nation, le mardi à 15 heures et à Kempisky Fleuve Congo Hotel où un banquet a été offert par le Président Joseph Kabila à l’honneur de son homologue zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, et une fois, ce mercredi 28 février au Palais de la Nation avant son retour à Harare.

Outre ces entretiens avec son homologue congolais, le chef de l’Etat zimbabwéen s’est recueilli devant le mausolée où repose pour l’éternité feu le Président de la République Laurent-Désiré Kabila avant de visiter le mausolée sous la direction de la présidente de la Fondation Mzee Laurent-Désiré Kabila, la députée nationale Jaynet

LA REPUBLIQUE

Editeur : AFRO 2C
 Rédaction et Administration
 Complexe PROCOKI,
 Kinshasa /Ngalima
 Directeur de Publication
 Tshibambe Chrysostome, Tél. 0818106076
 Comité éditorial
 Tshibambe Chrysostome
 Mayonde Kolongo, Magg Mikombe,
 Michel Digeluka, Lévi Mamvilako,
 Murielle Ipanga
 Rédacteur en Chef
 Mayonde Kolongo
 0810505338
 Administration
 Jenny Mputu
 Mise en pages et PAO
 Célestin Boko Ngunz
 Site web
 www.lanouvelrepublique.cd
 Fondé en mai 1999
 Par Barnabé Kikaya Bin Karubi

COMMUNIQUE FINAL AU TERME DE LA VISITE D’ETAT EFFECTUEE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU ZIMBABWE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A l’invitation de **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, **Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA**, Président de la République du Zimbabwe, a effectué une visite d’Etat les **mardi 27 février et mercredi 28 février 2018 à Kinshasa**, en République

(Suite en page 4)

COMMUNIQUE FINAL AU TERME DE LA VISITE D'ETAT EFFECTUEE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU ZIMBABWE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

(Suite de la page 3)

Démocratique du Congo.

Cette rencontre, qui fait suite aux différentes commissions mixtes tenues entre la République Démocratique du Congo et le Zimbabwe depuis 2001, s'inscrit dans le contexte du renforcement des liens de coopération et d'amitié qui ont toujours existé entre les peuples des deux Etats respectifs, unis par une solidarité particulière notamment pour la sauvegarde de la souveraineté territoriale de la République Démocratique du Congo et le raffermissement du partenariat économique entre les deux Etats.

La Visite du Chef de l'Etat Zimbabween à Kinshasa a permis **aux deux personnalités** de s'appesantir sur deux points, à savoir :

1°) la coopération interétatique dans le cadre multilatéral de la Communauté de Développement des Etats de l'Afrique Australe, SADC en sigle ;

2°) la revue des relations bilatérales entre la RDC et le Zimbabwe.

1. S'agissant de la coopération interétatique dans le cadre multilatéral de la SADC

1.1 **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, a salué le rôle important que joue le Zimbabwe au sein de la SADC en vue de la stabilisation de la situation politique et sécuritaire en République Démocratique du Congo, et pour asseoir le développement de toute la sous-région de l'Afrique australe.

A ce sujet, il a félicité Son Homologue Zimbabween, **Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA** pour l'élection du **Zimbabwe**, lors du 30^{ème} Sommet des Chefs d'Etats de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba les 28 et 29 janvier 2018, comme **membre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine**.

1.2 **Les deux Chefs d'Etat** ont également échangé, à la veille des travaux du Conseil

de Sécurité des Nations Unies relativement au mandat de la MONUSCO, sur la mission de la Brigade d'intervention de la SADC en République Démocratique du Congo, au sein de laquelle l'appui du Zimbabwe reste remarquable. Ils ont condamné l'agression dont a été victime le contingent tanzanien de ladite Brigade de la part des terroristes ADF.

Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République Démocratique du Congo, a fait part à Son Homologue Zimbabween, **Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA**, des options levées par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo dans le cadre du dialogue stratégique, pour le redimensionnement des forces de la MONUSCO et leur départ progressif du territoire congolais, tout en soulignant que la Brigade d'intervention serait la dernière Force à se retirer dans ce processus.

1.3 **Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA**, Président de la République du Zimbabwe, a encouragé Son Homologue de la République Démocratique du Congo, **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, dans la collaboration que la République Démocratique du Congo est appelée à entretenir avec la SADC, s'agissant du suivi du processus électoral congolais qui se veut irréversible.

A propos de ce processus électoral, le Chef de l'Etat Zimbabween a salué les efforts du Gouvernement congolais et de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) pour son bon aboutissement et dans un climat apaisé.

1.4 **Les deux Chefs d'Etat** ont invité toutes les parties prenantes de la République Démocratique du Congo et du Zimbabwe à se mobiliser dans la sérénité pour la réussite des processus électoraux en cours dans les deux pays respectifs.

2. Concernant la revue des relations bilatérales entre la RDC et le ZIMBABWE

2.1 **Les deux Chefs d'Etat** ont salué l'excellence des relations d'amitié et de fraternité qui unissent leurs peuples respectifs, ainsi que de coopération

COMMUNIQUE FINAL AU TERME DE LA VISITE D’ETAT EFFECTUEE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU ZIMBABWE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

dans divers domaines. Pour ce faire, ils ont décidé de la tenue prochaine, au Zimbabwe, **d’une commission mixte** devant faire le point et redynamiser les différents accords de coopération existants, pour le plus grand intérêt des deux Etats.

2.2 **Les deux Chefs d’Etat** ont engagé leurs Gouvernements respectifs à examiner la question des Médecins congolais déployés au Zimbabwe, dans l’optique d’une amélioration du partenariat médical entre les deux Etats. Ils ont en outre encouragé le regain de collaboration des investisseurs Zimbabweens dans les secteurs de l’agriculture et des hydrocarbures en République Démocratique du Congo.

Dans le domaine de l’énergie, **ils ont** exprimé le vœu d’une redynamisation de la coopération technique entre les sociétés nationales d’électricité des deux Etats (SNEL et ZESA) qui vont reprendre les consultations permanentes pour développer et intensifier les échanges en termes d’importation et d’exportation énergétique. De même, pour un renforcement des capacités des lignes Inga-Kolwezi et Kolwezi-Karavia-Kasumbalesa, en vue de permettre l’augmentation des exportations de la République Démocratique du Congo vers le Pool Energétique de l’Afrique australe, notamment au Zimbabwe.

2.3 **Les deux Chefs d’Etat** ont recommandé à leurs Gouvernements respectifs de s’atteler au renforcement de la coopération bilatérale dans les secteurs du tourisme, de la conservation de la nature, notamment de la faune et de la flore. En outre, ils ont décidé d’intensifier leur collaboration en matière de formation professionnelle des cadres, de la lutte contre la pollution d’eau, les érosions, la désertification, la gestion des déchets, la lutte contre les changements climatiques, l’agroforesterie et le processus REDD Plus.

2.4. Dans le secteur aérien, **les deux Chefs d’Etat** ont exprimé leur nette détermination d’engager des consultations en vue de la

redynamisation de l’exploitation des services aériens internationaux réguliers entre les deux pays, notamment à travers une collaboration fructueuse entre Congo Airways et Air Zimbabwe.

Au terme de leurs entretiens, **Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA, Président du Zimbabwe**, a vivement remercié Son Homologue, **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo, pour avoir dépêché une délégation de haut niveau lors de son investiture à Harare le 24 novembre 2017, délégation qu’il a personnellement reçue.

Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la République Démocratique du Congo a présenté les sincères condoléances du peuple congolais au peuple zimbabween pour la disparition récente de l’ancien Premier Ministre du Zimbabwe, Morgan Tsvangiray. Il a remercié **Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA, Président du Zimbabwe**, pour avoir répondu à son invitation à Kinshasa.

Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA, Président du Zimbabwe s’est par ailleurs incliné au Mausolée Mzee Laurent Désiré Kabila ainsi que devant le monument en mémoire de Patrice Emery Lumumba. De même, il a visité le Collège des Hautes Etudes de Stratégies et de Défense.

Les deux Chefs d’Etat ont convenu de se rencontrer régulièrement, en vue de poursuivre leurs consultations sur la situation dans leurs pays respectifs et dans la région de l’Afrique australe.

Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA, Président du Zimbabwe, a remercié **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo de l’accueil et l’hospitalité dont lui-même et sa délégation ont été l’objet durant cette visite d’Etat à Kinshasa. **De même, il l’a remercié pour le Diner d’Etat offert en son honneur.**

Fait à Kinshasa, le 28 février 2018

VICTIME D'UN ACHARNEMENT INTERNATIONAL HYPERMOTIVÉ

La Rdc réagit aux dernières déclarations du gouvernement botswanais



La République démocratique du Congo est sûrement l'objet d'un complot international. Il ne se passe de jours où des intervenants hypermotivés ne manquent d'accuser, de condamner et d'exécuter la République démocratique du Congo. Même procédure depuis 1960 : acculer le pouvoir par des accusations très souvent fantaisistes de violation des droits de l'homme, pousser l'église catholique et l'opposition à des actes de sabotage du pouvoir ressemblant à l'insurrection afin de provoquer la réaction du gouvernement, des montages de détournements publics, des sanctions prononcées, tout cela appuyé par une grande campagne médiatique.

Patrice Emery Lumumba l'a subi, Moïse Tchombe également, et aussi Joseph Désiré Mobutu Sese Seko et Laurent Désiré Kabila. Aujourd'hui, c'est Joseph Kabila Kabange qui subit le même acharnement. La dernière en série est l'utilisation par les mêmes milieux financiers et politiques internationaux du Gouvernement botswanais que l'on a poussé à faire passer une déclaration qui contredit même les positions communes de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) dont il est pourtant

l'un des membres par rapport à la RDC.

Le communiqué qui émane du ministère botswanais des Affaires étrangères appelle au départ du président Joseph Kabila qui, selon ce ministère botswanais, poserait des actes de manière à retarder la tenue des élections et a perdu le contrôle sur la sécurité de son pays. Le même communiqué s'en prend à « certains leaders politiques qui refusent de quitter le pouvoir une fois arrivés au terme de leur mandat, en amendement leur Constitution pour prolonger leur mandat ». Si le gouvernement botswanais ne s'est pas gêné de citer la Rdc et son président pour le processus électoral, il a expressément refusé de citer les chefs d'Etat qui ont amendé leur constitution pour s'attribuer une multitude d'autres mandats et qui sont bien connus. Ce refus montre à suffisance que la cible qui lui a été dictée était effectivement la Rdc et son président, les autres étant les protégés des puissances financières et politiques internationales qui les soutiennent et les arment.

Ainsi, la République démocratique du Congo n'a pas attendu pour réagir à cette déclaration du gouvernement d'un pays membre comme le notre de la SADC. Par un communiqué du ministère des Af-

fares étrangères et intégration régionale, le Gouvernement se dit "consterné de lire sur les réseaux sociaux un communiqué de presse du Gouvernement Botswanais dont le contenu fustige d'une manière arbitraire les autorités du pays, son processus politique et électoral, sa situation sécuritaire et humanitaire". Il "condamne cette façon d'agir d'un Etat partenaire et membre de la SADC qui n'a pas tenu compte du cadre diplomatique qu'offre notre organisation sous-régionale pour exprimer ses opinions".

Ainsi, a-t-il rappelé au Gouvernement Botswanais que sa situation politique, sécuritaire et humanitaire avait été passée en revue par les pays membres de la SADC lors du dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Pretoria, en Afrique du Sud, du 19 au 20 août 2017. Et de ce sommet, il ressort que les pays membres de la SADC avaient salué les efforts du Président Joseph Kabila à faire avancer le processus politique en dépit des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de l'accord politique et des Arrangements particuliers. En même temps, ce Sommet avait salué le gouvernement de la RDC et les autres parties prenantes pour les progrès accomplis dans l'application de certaines dispositions de l'Accord du 31 décembre 2016.

Le Sommet de Pretoria avait également reconnu des difficultés qui avaient concouru au retard du processus électoral en RDC et s'était engagé à soutenir la Rdc dans la poursuite de ce processus.

Dans ce communiqué, le gouvernement de la Rdc qui considère que ce processus électoral se veut irréversible, rappelle qu'une évolution sensible du processus électoral a été constatée depuis la clôture dudit Sommet. Un calendrier électoral a été publié le 5 novembre 2017, la loi électorale a été promulguée le 24 décembre 2017, les opérations d'enrôlement des électeurs sur le plan national ont été clôturées le 31 janvier 2018.

La réaction du Gouvernement de la RDC ci-contre.

T.L

**Ministère des Affaires étrangères et Intégration régionale
Le Vice-Premier Ministre**

REACTION OFFICIELLE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REPUBLIQUE DU BOTSWANA.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo est consterné de lire sur les réseaux sociaux un communiqué de presse du Gouvernement Botswanais dont le contenu fustige d'une manière arbitraire les autorités du pays, son processus politique et électoral, sa situation sécuritaire et humanitaire.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo condamne cette façon d'agir d'un Etat partenaire et membre de la SADC qui abrite le quartier général de notre Organisation Régionale, qui n'a pas tenu compte du cadre diplomatique qu'offre notre organisation sous-régionale pour exprimer ses opinions.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo tient à rappeler au Gouvernement Botswanais que sa situation politique, sécuritaire et humanitaire avait été passée en revue par les pays membres de la SADC lors du dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Pretoria, en Afrique du Sud, du 19 au 20 août 2017.

Au cours de ce Sommet, les pays membres de la SADC avaient salué les efforts du Président de la RDC à faire avancer le processus politique en dépit des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de l'accord politique et des Arrangements particuliers. En même temps, ce Sommet avait salué le gouvernement de la RDC et les autres parties prenantes pour les progrès accomplis dans l'application de certaines dispositions de l'Accord du 31 décembre 2016.

Ce Sommet avait par ailleurs pris note des difficultés qui avaient concouru au retard du processus électoral en RDC et de la présentation par son Gouvernement des questions qui restaient en suspens et dont dépendait la conduite des élections.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo rappelle qu'une évolution sensible du processus électoral a été constatée depuis la clôture dudit Sommet : un calendrier électoral a été publié le 5 novembre 2017, la loi électorale a été promulguée le 24 décembre 2017, les opérations d'enrôlement des électeurs sur le plan national ont été clôturées le 31 janvier 2018.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo rappelle à l'opinion que le pays est résolument engagé vers la tenue des élections présidentielles, législatives et provinciales conformément au calendrier de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), processus qui se veut irréversible.

Le Gouvernement réaffirme sa nette détermination à maintenir des relations de fraternité et de coopération avec tous les Etats membres de la SADC, dont le Botswana, pour la construction de l'Etat de droit en Afrique, dans le respect des principes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine.

Fait à Kinshasa, le 27 février 2018

ELECTIONS EN RDC

NfumuNtoto : la machine ne triche pas, c'est l'homme !



Contrairement à ce qui se dit autour de la machine à voter, le président du courant des pensées "Troisième voie" et membre du Comité national de suivi de l'accord MfumuNtoto a appelé la population congolaise à enlever les pensées selon lesquelles la machine à voter serait à la base de la tricherie des élections.

Par contre, il demande à la classe politique de bien vouloir expliquer à la population l'importance, les avantages et le bien-fondé de cet appareil au lieu d'amener les Congolais à la distraction.

Invité de l'émission « le Congo d'abord » sur Baraka tv du 26 février, l'homme de la troisième voie a indiqué que l'utilisation des moyens technologiques ferait partie des retombées de la réunion tripartite qui avait rassemblé la Ceni, le gouvernement et le Cnsa (Comité national de suivi de l'accord) en octobre 2017.

Contestation de la machine !

Avec son franc parler habituel, MfumuNtoto a souligné que ce n'est pas la machine qui triche mais l'homme. La bonne de chose à faire, c'est de changer l'homme congolais.

Il a rappelé qu'en 2011 tout comme en 2006, les opposants criaient aux irrégularités que personne n'a su démontrer et il n'y avait point de machine !

Pour lui l'essentiel serait que, l'opposition, la majorité au pouvoir et la communauté internationale mettent au profit de la population des experts qui expliqueraient au peuple le bien fondé de cette machine, si la campagne de la CENI à travers les médias n'arrange pas certaines personnes.

D'où qu'il y ait ou pas la machine, ce sont les élections qui nous intéressent.

Lévi Mamvilako

DROITS DE L'HOMME EN RDC

Mushobekwa met à jour l'hypocrisie de la communauté internationale

C'est avec bravoure que la ministre congolaise des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, a mis la communauté internationale dos au mur concernant la question des droits de l'homme au Congo-Kinshasa. Cette question est en passe de devenir un véritable casus belli au nom duquel certains manipulateurs tentent de faire mettre l'ordre institutionnel en vigueur au pays sur le banc de touche.

Oui, il est très facile de provoquer une situation explosive par rapport à l'ordre public et de se réfugier par la suite derrière les principes de liberté d'expression et d'opinion. Tout comme, il ne coûte rien, une fois que les conséquences de ladite situation se déclarent de verser dans la condamnation unilatérale et systématique de l'appareil sécuritaire du Congo.

Mais dans l'hystérie collective du moment, qui se pose encore les questions fondamentales sans passion ni à priori sur la situation réelle que traverse le pays de Patrice Emery Lumumba ?

A l'analyse, il est évident que personne n'a osé scruter en profondeur la situation de notre pays, préférant plutôt recourir aux méthodes expéditives d'étiquetage chaque fois que les forces de l'ordre sont confrontées au défi du maintien, voire du rétablissement de l'ordre public.

Au nom de ces méthodes, l'on voudrait que l'appareil sécuritaire congolais joue aux extraterrestres et fasse ce que personne d'autre avant lui n'a réussi à faire au monde. Réussisse un tour de magie là où, même les polices les mieux outillées et équipées du monde se verraient contraintes de rendre le tablier.

Bien beau

C'est bien beau de crier haro sur l'ex Zaïre à chaque round de confrontation avec les contestataires de l'Eglise catholique. Mais dans ce feuilleton des plus étranges, qui prend le soin de comprendre réellement ce qui se passe chez nous. De comprendre la vraie morphologie des manifestations animées par le CLC ?

C'est justement pour confondre un monde hypocrite qui se plaint plus à crier au scandale par pur conformisme et non en proportion réelle avec les événements, que Mushobekwa a mis la Communauté



internationale devant le défi de la vérité.

Du haut de la tribune de la 37ème session ordinaire des Droits de l'Homme à Genève, Marie Ange Mushobekwa a soulevé une série d'interrogations pertinentes ayant eu le mérite de révéler au grand jour la supercherie d'une action conçue dans une optique manifestement insurrectionnelle et donc non conforme à la constitution.

Ainsi, au monde entier, particulièrement à tous ceux qui se plaisent à stigmatiser le Congo, à la Commission des Droits de l'Homme de l'Onu plus précisément, Marie-Ange a lâché :

- Comment faire lorsque les organisateurs de ces manifestations choisissent les 167 paroisses catholiques répertoriées à travers la ville de Kinshasa comme point de départ dans une ville de près de 10 millions d'habitants ?

- Comment faire lorsque les organisateurs de ces marches n'indiquent aucun itinéraire aux autorités urbaines, compliquant ainsi l'encadrement de ces marches par les forces de sécurité ?

- Comment faire lorsque nous voyons certains jeunes torsos nus, avec des bandeaux rouges autour de la tête tenant des banderoles avec des messages politiques violents dans les Eglises et usant des sifflets en plein culte ?

- Comment faire, lorsque certains fidèles

les catholiques ne partageant pas les mêmes opinions et convictions politiques que ceux qui sont proches d'une frange de l'opposition, ne peuvent plus aller librement à la messe, confesser librement leur foi, sans avoir crainte d'être lynchés parce que certains prêtres les livrent à travers leurs discours à la vindicte populaire ? En tant que ministre des droits humains, j'avoue que je suis embarrassée.

- Comment faire ? Dites-nous franchement comment faire ? Qu'un seul pays du monde qui a déjà autorisé des marches avec 167 points de départ, sans itinéraire précis et clairement tracé, et qui les a parfaitement encadrées, nous dise comment faire ! Comment faire Monsieur le Haut-Commissaire ? Dites-nous...

Franchement, il est temps de clore tout débat autour de la question des droits de l'homme en RDC. Ou du moins, de se taire tant que personne ne viendra nous dire concrètement ce qu'il faut faire.

Que la France, la Belgique ou mieux l'Union européenne comme les USA et autres Grande Bretagne nous disent si d'un point purement technique si une manifestation aussi diffuse que celles du CLC, partant de presque partout dans un mégapole de plus de 10 millions d'habitants répond aux pré requis du principe du maintien de l'ordre public.

MAGG MIKOMBE

A L'HEURE DE L'AGITATION POLITIQUE

La fausse religion met la RDC en danger

C'est presque devenu une mode par ces temps qui courent. Des chrétiens congolais s'invitent à la lutte politique en vue d'obtenir le changement de l'ordre institutionnel au pays. Il s'ensuit un terrible débat sur la légitimité biblique de cet engagement, pendant que les Congolais s'exercent déjà à cataloguer les chrétiens au gré de leur activisme politique.

Au lieu de verser dans la philosophie et les considérations humaines, il est indispensable de laisser la parole divine, la Bible, la Constitution suprême des enfants de Dieu, contre laquelle aucune philosophie, aucune considération, quelques brillantes qu'elles se révèlent, ne peuvent être opposées.

Alors, références indiscutables à l'appui, que dit réellement la Bible sur le chrétien et l'engagement politique ?

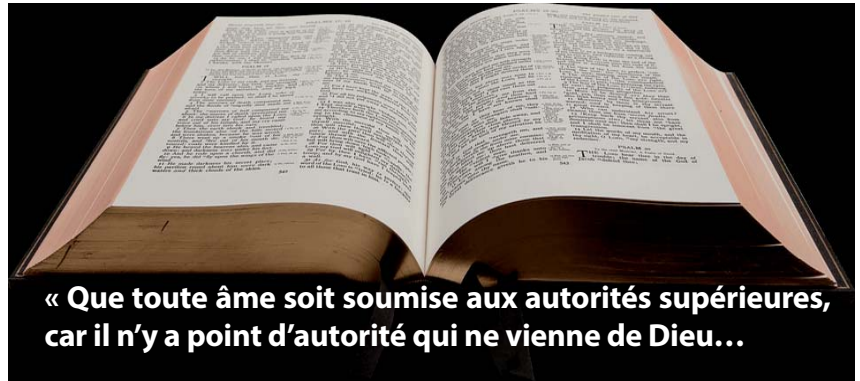
Imparable

De fervents chercheurs bibliques ont ardemment travaillé sur la question et sont arrivés à démontrer que la théorie de l'engagement politique du chrétien contre l'ordre institutionnel établi est d'inspiration démoniaque. Ils expliquent que c'est une manœuvre du diable pour entraîner le peuple de Dieu dans le royaume des ténèbres.

Evoluant dans le cadre de la Mission Evangélique des Nations (MIENA), ces chercheurs de la Bible invoquent ainsi le passage, connu de tout le monde, de Romains 13, 1-2, qui établit de la manière la plus claire possible ce qui suit : « Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu... C'est pourquoi, celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes ».

Malgré le caractère limpide de cette écriture, une question ne cesse de revenir en permanence et semble servir de fondement à la fameuse théorie de l'engagement politique du chrétien dans la lutte de libération. Beaucoup veulent ainsi savoir si Romains 13 : 1-2 reste valable même en cas d'une autorité estimée comme oppressive ou que l'on ne supporte pas.

Nos chercheurs reviennent à la charge et rappellent ce que Dieu, dans sa souveraineté a dit de Cyrus le Perse, l'homme qui



a opprimé à l'excès Israël, le peuple élu.

En effet, de ce grand tyran, l'Eternel dit textuellement ce qui suit : « J'ai suscité mon serviteur Cyrus pour accomplir ma volonté ». Donc, peu importe nos sentiments envers un dirigeant ou la qualité de sa gestion. Ce qui importe plus que tout, c'est la volonté de Dieu vis-à-vis d'une nation.

La sainte constitution chrétienne, la Bible, déclare que c'est Dieu qui fait et défait les rois. En témoigne l'épisode biblique du roi Beltchassar de Babylone à qui Dieu avait retiré la royauté en une nuit au profit de la coalition médo-perse.

La grande

Toute religion qui prône la lutte politique pour la libération est une fausse religion. C'est la Babylone la Grande, font savoir les chercheurs bibliques. Lesquels, expliquent ensuite que le Congo étant une nation prophétique, le changement tant souhaité ne se fera qu'avec la seule volonté de Dieu. Les politiciens peuvent tout faire, tant que Dieu sera mis de côté, rien ne se fera en RDCongo.

Il appartient ainsi à la vraie église de Dieu de discerner la volonté de Dieu, de laisser ce dernier accomplir sa volonté sur notre nation et d'aider le peuple congolais à comprendre et à accepter la volonté divine au Congo.

Les vrais chrétiens doivent savoir que seul Dieu apportera le progrès, la paix, la stabilité, le boom économique en RD-Congo et par l'homme qu'il s'est choisi et qui gouvernera le pays sous son autorité directe.

D'où, conduire les chrétiens dans la lutte politique dite de libération, revient

à livrer le Congo et son peuple au diable, avec toutes les conséquences spirituelles que cela comporte. C'est mettre en danger toute une nation et hypothéquer son avenir spirituel.

Cet égarement satanique est principalement dû au mauvais positionnement de l'église dans la société moderne. Suivant les clichés en vigueur, il est de mode de situer l'Eglise au milieu du village. C'est même devenu un adage populaire.

Or, du point de vue de la Bible, l'Eglise doit se positionner clairement dans la lumière à l'opposition du monde qui est dans les ténèbres.

Et lorsque l'Eglise se situe dans la lumière, elle se positionne comme la référence absolue de la société. Malheureusement, au Congo-Kinshasa, l'église ne s'est guère souciée d'incarner la lumière, privilégiant plutôt un positionnement physique au lieu de le faire spirituellement.

Dans le positionnement physique et humain, le village voudrait vous voir au milieu. Mais à force de se retrouver au milieu, on commence à prendre goût à cette position physique et matérielle qui vous place pratiquement dans la condition d'arbitre.

Or, l'arbitre étant un homme fait de chair et de sang, il finit par prendre position en faveur d'un camp et par gâcher la partie.

Il est donc temps que l'église se ressaisisse et arrête de rechercher un positionnement humain. Comme on le ressasse si bien dans certains slogans chrétiens, à savoir : « Muklisto azali mwinda : le chrétien est la lumière du monde », la vraie église doit quitter la logique géométrique du monde pour le positionnement spirituel...

MAGG MIKOMBE

Emmanuel Shadary Ramazany nommé Secrétaire permanent du Pprd



Comme nous l'avons affirmé la semaine dernière dans notre article « Gouvernement Tshibala : Henri Mova remplace Emmanuel Ramazani Shadary à l'Intérieur et sécurité », l'ancien vice-Premier ministre, Ministre de l'Intérieur et sécurité vient d'être officiellement nommé, lundi 26 février 2018, au poste nouvellement créé de secrétaire permanent du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD), le parti politique le plus important de la Majorité présidentielle au pouvoir en République démocratique du Congo. Cette nomination décidée par l'autorité morale du parti, le président Kabila, entre en droite ligne avec la modification des statuts du PPRD qui ont créé un poste de président du parti et celui de Secrétaire permanent en remplacement des postes de secrétaire général du parti.

Dans l'ordre de succession des chefs exécutifs de ce parti depuis sa création en 2002, Ramazani Shadary est en cinquième position après Chikez Diemo (2002-2004), Vital Kamerhe (2004-2007), Evariste Boshab (2007-2015) et Henri Mova (2015-2018).

Au regard des enjeux politiques électoraux de l'heure, cette nomina-

tion s'avère être un acte de confiance du chef de l'Etat, initiateur du parti, en sa personne pour la sauvegarde et le renforcement des acquis électoraux du parti. C'est aussi une énième preuve que les élections sont irréversibles et que le parti présidentiel s'engage effectivement dans le processus de participation aux élections programmées pour le 23 décembre 2018.

Cet ancien étudiant de la faculté des Sciences sociale, administrative et politique de l'Université de Lubumbashi aligne une longue expérience dans l'enseignement supérieur et universitaire tout comme dans la territoriale où il a occupé respectivement les postes d'administrateur de territoire assistant, puis administrateur de territoire titulaire, vice-gouverneur puis gouverneur du Maniema (1998-2001) sous Mzee Laurent Désiré Kabila. Il sera bien connu des milieux politiques quand il avait organisé la résistance contre les agresseurs avant la chute de Kindu en 1998. Membre cofondateur du PPRD en 2002, il en devient secrétaire exécutif national en charge du processus électoral et de la discipline de 2005 à 2015 et l'un des trois secrétaires généraux adjoints de 2015 à ce jour.

Au Parlement où il s'est fait élire à deux reprises en 2006 et 2011 comme

député national dans la circonscription de Kabambare, il a été successivement Vice-président, ensuite Président de la commission PAJ de l'Assemblée nationale au cours de la législature de 2006. Il assumera par la suite les fonctions de Vice-président et de Président du groupe parlementaire PPRD, ainsi que de coordonnateur de la Majorité parlementaire à la chambre basse du parlement au cours de la législature de 2011.

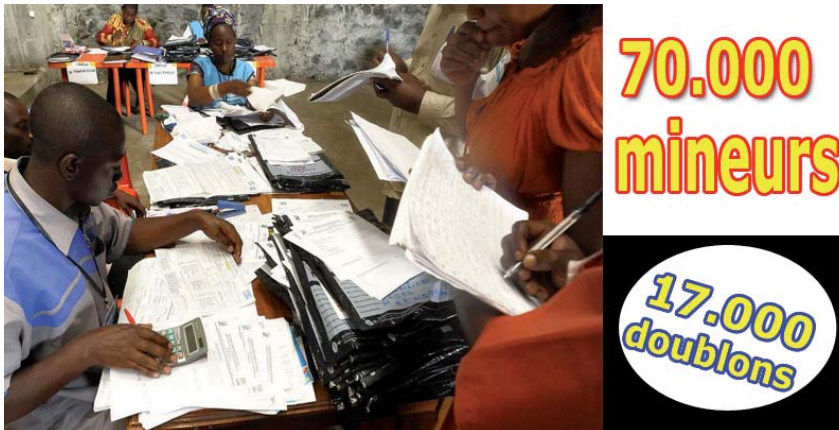
A ce titre, il s'est affirmé au Parlement par des interventions percutantes aux arguments solides et convaincants. Ainsi, il a été vu à la tête de la délégation présidentielle aux dialogues de la cité de l'Union africaine et de la CENCO. A l'issue de ces négociations, il occupera le poste de Vice-premier ministre, ministre de l'intérieur et sécurité dans les gouvernements Samy Badibanga et Bruno Tshibala, poste qu'il cédera à Henri Mova, le 20 février dernier.

A son nouveau poste de Secrétaire permanent du PPRD, il aura la charge de gérer le parti au quotidien et de préparer les élections du 23 décembre 2018, notamment l'élection présidentielle et les élections législatives nationales et provinciales, sans oublier les élections urbaines, municipales et locales à venir.

Tshibambe Lubowa

Elections : la Ceni déterminée à rallier les contestataires!

***70.000 mineurs enrôlés et 17.000 doublons détectés**



Le président de la Ceni, Corneille Naanga, a fait un compte rendu général sur l'évolution du processus électoral devant les journalistes le lundi 26 février. D'une façon pédagogique, il s'est étendu point par point sur les élections, la machine à voter, objet de vive controverse dans les milieux politiques, le budget électoral, etc.

Déterminé et engagé à organiser des élections crédibles en RDC, le numéro un de la Ceni s'est exprimé largement et clairement devant le panel de journalistes TV en langues nationales surnommés « équipe nationale ». Le président de la Ceni est revenu sur tous les aspects des élections en cours, s'exprimant en lingala pour une large audience.

La machine à voter

Le numéro un de la Ceni a indiqué que cette machine est une invention congolaise. Qu'il faudrait en être fier en tant que congolais. Répondant à la question de savoir comment lever le doute persistant autour de ladite machine, Nangaa lâche : « nous avons commencé d'abord par les membres de l'assemblée plénière de la Ceni. Ensuite les membres des partis politiques dont Vital Kamerhé avec quelques membres de son parti UNC, la secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba, le G7, ceux de la Majorité présidentielle ».

Dans ce contexte précis, le numéro 1 de la centrale électorale va rappeler ce qu'il convient d'appeler l'incident Nicky

Halley. Tout le monde se souvient de la réaction de la représentante de l'administration américaine que beaucoup se sont empressés d'opposer à la Ceni. Pourtant, les deux parlaient le même langage, quoiqu'apparemment contradictoire.

En un mot comme en cent, il sied de retenir que la machine ne favorise pas le vote électronique. C'est juste un instrument conçu pour assister l'électeur et lui faciliter au maximum la tâche. Il est composé d'un écran tactile, d'une imprimante qui fournit un bulletin avec la photo du candidat choisi et lequel bulletin imprimé est à placer dans l'urne.

Le comptage des voix sera manuel, aucun dépouillement ne sera fait par la machine. Cette explication fondamentale donnée, le président de la Ceni a indiqué que la RDC n'est pas le seul pays à devoir utiliser ce système. Le Brésil l'a fait avec 1700 appareils sans problème. Il y a eu aussi d'autres pays dans le monde tel que l'Argentine. « Si au pays vous contestez cette machine, ailleurs on est félicité pour cette invention. Nous saluons l'implication des opposants, la Majorité présidentielle, la société civile et toutes les couches de la population qui ne cessent de nous critiquer pour nous pousser à l'amélioration », a-t-il souligné.

Comment voter ?

Au départ il y a deux bulletins, l'un vert spécifique pour l'ouverture de vote et l'autre rouge pour la fermeture du pro-

cessus. Sur l'écran, défile le portrait du candidat président ou député national et/ou provincial, les noms et les numéros des agents de la Ceni. Sur la fiche d'ouverture l'on trouve l'heure du commencement, la référence des trois élections couplées, la province, la commune et le quartier, le site de vote, les noms des agents qui y travaillent en prêtant leur serment, y compris les témoins.

Pour voter, il y a un bulletin tout blanc qu'il faut introduire à un endroit indiqué. Sécurisés, ces bulletins sont uniques pour un site de vote. Ailleurs ils ne vont pas répondre. Après avoir fini de voter, le bulletin de la couleur rouge vient sanctionner l'opération. Le billet indiquant que le vote est clôturé donne le PV qui détermine le nombre de personnes ayant voté. C'est après qu'intervient le dépouillement manuel.

Fichier électoral : 70.000 mineurs enrôlés et 17.000 doublons

« Après l'enrôlement, nous avons enregistré 46 millions d'électeurs sur toute l'étendue du territoire national. Chose qu'il faut saluer... », explique Corneille Yobeluo Nangaa. Débuté le 1^{er} février courant, le toilettage du fichier électoral a permis de détecter 17 mille doublons et 70 mille mineurs. Pour le président Nangaa : « D'ici le 6 mars, il sera question de rendre les statistiques province par province. Dans cette optique, notre constitution et la loi cadre en matière de vote interdit la participation des enfants au processus électoral ».

Et de poursuivre : « En effet, la seule sanction que nous réservons à ceux qui ont enrôlé les mineurs, c'est de ne plus travailler à la CENI pour les échéances qui se pointent. En même temps ceux qui ont perdu des cartes, pourront aller dans leurs antennes pour reprendre leurs cartes sans contrainte. Du reste il faut savoir que, du 1^{er} au 7 septembre, les Congolais de la diaspora auront leurs cartes dans les ambassades des pays où ils résident. Et il a demandé aux politiciens de se préparer en guise de candidatures car les élections pointent déjà à l'horizon ».

Lévi Mamvilako

Le Festival Mwinda célèbre la femme

La Fondation Dream Team a organisé le samedi 24 février à l'Institut de la Gombe, la première édition du Festival Mwinda. Elle voulait célébrer la femme et l'encourager à la grandeur avant le mois de mars lui réservé et où s'enchaînent hommages et célébrations en son honneur.

Eunice Aara Dalo, présidente de la Fondation Dream Team, indique que c'est dans un cadre socioculturel que cette festivité a été organisée uniquement pour les femmes. « A travers le festival, nous voulions que la femme puisse prendre conscience de son existence dans tous les domaines de la vie notamment au foyer, au travail, à l'école et l'université. Notre but est que les femmes se fassent entendre partout où elles se trouvent », a-t-elle dit à la presse.

Le Festival Mwinda est une association des jeunes qui ne défend pas seulement les femmes, mais aussi les enfants et les hommes. Tout le monde a le droit d'évoluer et de se faire grand. D'où l'idée de réunir des femmes pour exposer leurs réalisations et présenter leurs activités.

Plusieurs activités ont été ainsi programmées dans deux tentes où se succédaient des présentations. La gastronomie sera ainsi présentée par Maman Gode Mulombo Muvaro, la mode (la morphologie et le maquillage) par Floridelle Isa-

belle et l'entrepreneuriat par Anne Emilie. Le témoignage de maman Anny Kondo a Kondo et la lutte contre le cancer du sein par Dr Melissa de la Fondation Bomoko avaient retenu l'attention des nombreuses participantes.

L'exposé « fiançailles et mariage » par le pasteur Kas Kaniki et maman Deborah, servante de Dieu, qui partageaient leur expérience dans la relation du mariage avait suscité aussi un vif intérêt.

Les participantes n'ont pas manqué de donner leurs impressions sur ces manifestations. Norah Owanga, une amatrice de la bonne cuisine, exprimait sa joie : « Aujourd'hui j'ai eu la grâce de voir maman Gode non pas à la télé mais en face. Elle nous a montré comment dresser la table, comment manger à table et comment préparer l'œuf congolais et l'œuf brésilien ». Lydie Tshilombo est revenue sur l'atelier de la styliste Isabelle. « J'ai appris de la styliste que chaque personne a sa morphologie et nous devons en tenir compte pour bien s'habiller. Elle nous a aussi parlé du maquillage et de la coiffure d'une façon intéressante ».

Par contre, la styliste Floridelle Isabelle fraîchement revenue de France était surprise d'apprendre par exemple qu'à Kinshasa la ballerine s'appelle « crêpe ». « J'ai beaucoup aimé le partage que j'ai eu aujourd'hui. J'ai appris des choses d'elles

comme les participantes aussi ont appris de moi ».

Maman Gode Mulombo Muvaro a, pour sa part, apprécié l'invitation de la jeune Eunice Dalo : « J'ai été très honorée d'être invitée au Festival Mwinda pour partager mon expérience avec ces jeunes filles. En retour, elles m'ont donné la joie de l'amour que je porte à mon métier. L'art culinaire demande d'avoir l'amour, la volonté et la patience. Ce sont ces trois potions qui font la magie de ma bonne cuisine ».

D'autres participantes se sont dites encouragées par Maman Anny Kondo. Celle-ci avait partagé son histoire de fille de la rue appelée 'shegue'. « J'ai grandi dans les mêmes conditions, mais en aucun jour je n'ai jamais baissé les bras. Et Dieu m'a fait grâce d'avoir une tête bien faite. Puis il m'a donné un homme qui m'a aimé comme je suis. Aujourd'hui je suis une femme comblée et respectée en Rdc. Ayez confiance en Dieu ! ».

Et Roanne Dalo, l'un des membres de la Fondation Dream Team, a résumé l'esprit de la manifestation par la couleur jaune qui était recommandée dans l'habillement des invitées et des participantes. « Le jaune représente l'espoir et la vie. Et nous savons tous que ce sont les femmes qui donnent la vie, alors nous avons et devons toujours garder l'espoir ! »

Murielle IpangaNdjamba

Musique

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Josky Kiambukuta : un des grands de la musique congolaise

De son vrai nom Joseph Kiambukuta Londa, Josky est né un certain jour de la Saint Valentin de l'union de Bernard Bakiansuni et Albertine Londa Nzila. Son pseudo de Josky est une contraction des trois premières lettres de son prénom Joseph avec les deux premières lettres de son nom Kiambukuta. Josky a commencé la musique, selon le professeur Henri Kokolo Thamba, dans African Stars, un orchestre célèbre de la commune de Kintambo sur l'avenue Bandundu, derrière l'Ecole Saint Georges, un ensemble musical qui était dirigé par DP Dokotolo, soliste et chef de l'orchestre.

En 1969, il intègre l'orchestre African Fiesta Sukisa de Dr Nico Kasanda et se fait remarquer par sa voix puissante dans plusieurs tubes dont : Échantillon ya pamba, Sady naboyi masumu, Kamukanzi ko, Bolingo ya sens unique, Bolingo ezali po na

kisi te..., et Ntumba de Lessa Lissan avec qui il formait un duo de choc.

En 1971, Josky fait partie des ténors de l'orchestre Continental avec Kankonde dit Serpent, Blaise Pascal Wuta Mayi, Tino Mwinka, Bopol Mansiamina, Taddy Tamar, Kaba et tant d'autres. Si sa voix particulière se fait découvrir à travers les œuvres de ses collègues à l'instar de Nakobondela, Ya Véro..., mais sa propre composition Bo kokamua fait mouche et finit par mettre en lumière ses talents d'auteur compositeur.

C'est à la suite de cette révélation que Luambo Makiadi alias Franco va l'incorporer dans l'OK Jazz en 1972. Sa carrière va s'imposer dès lors. Qui n'a pas aimé les chefs d'œuvre Moumoune, Chandra, Na Mabele, Nganda Suka Mboka, Baby, Chez Mère Kusala, Bon marché et tant d'autres ?

Avec le TP OK Jazz, il a effectué beaucoup de voyages à l'intérieur du pays

comme à l'étranger (Afrique, Europe, Amérique). À la mort de Grand Maître Franco en octobre 1989, Josky essaiera avec quelques uns de ses collègues, de remonter l'OK Jazz sans succès. Entretemps, il s'est accordé des opportunités de composer des chansons à succès en duo avec Madilu telles que Na Mabele, Chandra... En 1994, il rejoint Lutumba Simaro dans Bana OK. En 2003, il décide de s'installer en Europe pour une carrière solo.

Il y a deux ans, il est revenu au pays pour célébrer ses 66 ans d'âge qui coïncidaient avec le jour de la Saint Valentin qui tombe le jour de sa naissance. Il a profité de son séjour à Kinshasa pour se produire avec le Tout puissant OK Jazz chez Un Deux Trois à Kasa-vubu avant de regagner l'Europe, à Paris, où il réside.

Tiré des écrits de Jean-Pierre Eale

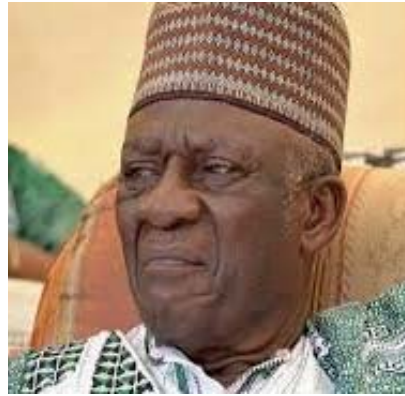
L'EXEMPLE CAMEROUNAIS DE DÉMOCRATIE

Ni John Frundi, le plus vieil opposant camerounais, cède son fauteuil à un jeune cadre de son parti

Le plus vieil opposant camerounais le chairman NI JOHN FRU NDI, principal challenger de Paul Biya en 1992, 2004 et 2011 a surpris plus d'un observateur à la fin du mois de février 2018 lorsqu'il a annoncé sa démission de la présidence de son parti, le SDF « Social Democratic Front », à l'ouverture du congrès de celui-ci à Bamenda. « J'ai décidé de céder ma place à mes jeunes cadets dans le parti...je viens ici pour dire clairement que je passe le flambeau à la personne que vous allez choisir ».

Cette promesse faite de céder un jour le commandement, très peu de membres du SDF y avaient cru. Elle a finalement été tenue et JOSHUA OSIH a été élu à la place du chairman. Vice -Président du parti jusqu'à son élection, le nouveau président du plus grand parti d'opposition du Cameroun est âgé de 49 ans. Il est né d'un père camerounais et d'une mère suisse. Député au Parlement camerounais, il a disputé cette place avec FORBI NCHINDA, député de Bamenda, et à Joseph MBAH NDAM, député et vice-président de la chambre basse du Parlement.

Comme on peut le constater, ces opposants siègent au Parlement et font ainsi de l'opposition classique et non sauvage comme on peut le constater ailleurs. Aucune consigne n'a été donnée pour boycotter le parlement après avoir été élu député, comme c'est le cas des députés de l'UDPS



en République démocratique du Congo, qui ont été élus mais qui ne siègent pas au Parlement suite à l'ordre donné par le Parti. C'est le cas de Félix Tshilombo Tshisekedi. Le Chairman lui-même a réalisé une prouesse qui est un cas d'école pour nos politiciens. Céder le pouvoir à 77 ans pour donner plus de force au parti est quelque chose que nos politiciens ne font pas mais sont prêts à critiquer le chef de l'Etat pour qu'il respecte ses deux mandats constitutionnels. Le Chairman JOHN FRU NDI n'a pas voulu rester figé, statique comme un sphinx.

Pour avoir perdu les élections successivement en 1992, 2004 et 2011, il a été accusé de corruption. Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement l'a publiquement traité de corrompu. Cet-

te organisation a affirmé que le chairman aurait accumulé plus de 125 millions de dollars dont plus de 70% provenaient de ses deals avec le chef de l'Etat camerounais Paul Biya entre 2002 et 2005. John Frundi a rejeté en bloc ces accusations qu'il a qualifiées de non fondées. En 2004, il est accusé d'avoir perçu 500 millions de FCFA lors de la présidentielle pour casser la dynamique de l'opposition. Pourtant, le pouvoir camerounais l'a mis en résidence surveillée pendant plusieurs mois chez lui à Bamenda au NTARIKON PALACE.

En ce temps de crise dans la partie anglophone du Cameroun, on peut oser dire que la gestion commune de la chose publique permettra aux Camerounais de trouver une solution apaisée.

Michel Digeluka

HUMEUR

Rions un peu, en bon chrétien :
Sœur Marguerite vient consulter le médecin, secouée par un terrible hoquet.

- Je n'en peux plus docteur, cela fait un mois maintenant que je ne dors plus, que je ne mange presque plus, et que je stresse à cause de ce hoquet.

Le médecin l'examine longuement et déclare :

- Ma sœur, vous êtes enceinte. Je suis formel !

Prise de panique, la religieuse se lève, ramasse ses affaires et s'enfuit à toutes jambes.

Une heure plus tard, la Mère supérieure du couvent appelle le médecin :

- Docteur, pouvez-vous me dire ce que vous avez dit à sœur Marguerite ?

Elle est dans tous ses états !

- Vous allez comprendre, ma Mère. Pour faire passer son hoquet persistant, le meilleur moyen était de lui faire peur !

Alors, je lui ai dit qu'elle était enceinte, ça a du marcher, non ?

- Oui, sœur Marguerite n'a plus le hoquet. Mais le Père Bastien s'est pendu dans la sacristie !

La Province de Maïndombe organise le concours des inspecteurs de l'enseignement

La Province de Maïndombe organise, du 23 au 28 avril prochains à Inongo dans l'enceinte du Collège Don Bosco, la huitième édition du concours spécial des inspecteurs de l'enseignement de la maternelle, du primaire et du secondaire.

Ce concours va permettre de renouveler ce corps dont la plupart de membres sont candidats à la retraite et de le redynamiser pour une meilleure prestation dans cet important secteur de la vie nationale.

Michel Digeluka

LE RIRE

Un singe et un gorille sont assis sur le même banc à l'église.

Le pasteur dans sa prédication dit aux fidèles: "Regardes ton voisin dans les yeux et dit lui que tu es beau et tu es fait à l'image de Dieu".

Le singe regarde son voisin gorille dans les yeux et éclate de rire en disant: "Pasteur, toi même viens lui dire ça, car moi je ne peux pas mentir dans la maison de Dieu".

Ne ris pas seul.

Fais rire aussi ton entourage pour sauver des vies car *le rire est thérapeutique.*

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

BWANGA TSHIMEN : émouvantes confidences du seul Ballon d'or congolais



Le ballon d'or Bwanga | Crédit photo : Mwana Boboto Land

Qui connaît et reconnaît encore Bwanga Tshinem alias "Foum" ? Dans ce pays des ingrats, beaucoup de personnes qui se sont sacrifiées pour valoriser le pays sont aux oubliettes. Quand même à Kinshasa, des enfants ne veulent même pas entendre parler de leurs grands-parents, "batu ya mboka wana" (ces villageois là, on n'a que faire), comment peuvent-ils s'intéresser à ceux qui ont donné de la valeur à leur pays. Parmi ces braves patriotes, il y a Bwanga Tshinem. Unique ballon d'or africain de l'histoire du football congolais en 1974 après avoir été, en 1973, Ballon d'argent derrière le Guinéen Sherif Souleymane, Bwanga, né le 4 janvier 1949, fut l'irremplaçable numéro quatre du Tout Puissant Mazembe Englebert et des Léopards. Il était un arrière offen-

sif, passant facilement de ce poste de numéro quatre au milieu offensif (n°8) et aussi à celui d'avant-centre de soutien (n°10). Il a impressionné le grand public de l'ex-stade Mobutu de la Kenya à Lubumbashi, lorsqu'en 1973, face à la grande équipe de Hafya Fc de Conakry II, il a réussi de dribbler tous ses adversaires qui le croisaient de la défense traversant le milieu du terrain jusqu'à aller loger la balle dans les filets adverses marquant un but égalisateur pour son équipe.

Notre confrère d'Africechos.ch, Botowamungu Kalome, a réalisé une longue interview avec ce grand joueur congolais de tous les temps, à Ulis en banlieue parisienne, le 14 juillet dernier. Vue l'intérêt des déclarations faites pour la promotion de notre football,

nous allons publier en trois éditions le rendu de cette interview.

Stade Lumumba de Kisangani : le Tout Puissant Mazembe affronte le Tout Solide Malekesa. Un milieu de terrain de l'équipe locale adresse une longue passe aérienne à l'avant-centre, le ballon dépasse l'attaquant mais semble délicat à négocier pour Bwanga Tshimen qui est au marquage. Ce dernier sans que son corps n'esquisse le moindre geste, du sommet de son crâne, fait une passe en retrait au gardien Kazadi. Un grand silence s'empare d'un stade ébahi avant que des Waooh ne fusent de partout... Dans le même match, Bwanga va passer du stoppeur (N° 4) au milieu offensif (N° 8) avant de finir le match en avant-centre de soutien (N° 10). Avec une aisance technique insolente, l'esthète, a illuminé la rencontre en livrant une symphonie d'une rarissime perfection. Nous sommes dans la période qui a suivi la coupe du monde 1974 et le défenseur international venait d'être consacré Ballon d'argent puis Ballon d'or africain, en plus des titres continentaux remportés avec Mazembe et les Léopards. Quatre décennies plus tard, le vendredi 14 juillet 2017, aux Ulis en banlieue parisienne, je vois avancer vers moi un monsieur de 77 ans, corps et allure d'un sportif affûté, embarrassé par l'intérêt que je porte à sa personne et à sa carrière : « Vous êtes venu de Nantes juste pour m'interviewer ? ». S'en sont suivies 4 heures d'une interview passionnante qu'on a dû interrompre à mi-chemin.

Lors de ce match à Kisangani, outre la prestation impériale de Bwanga, le public avait pu se faire aussi une idée du fonctionnement de la doublette Kazadi - Bwanga, frères de sang, coéquipiers au Mazembe et chez les Léopards avec, à leur actif, 2 coupes d'Afrique des clubs champions, 2 coupes d'Afrique des nations et une participation à une phase finale de la coupe du monde. Au cours du match et alors que Mazembe n'était nullement mis en danger, sur une attaque adverse Kazadi a l'impression que son stoppeur et jeune frère Bwanga joue trop facile, le gardien va lui passer une soufflante à

(Suite en page 15)

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

BWANGA TSHIMEN : émouvantes confidences du seul Ballon d'or congolais



(Suite de la page 14)

la stupéfaction de tout le stade. Bwanga encaisse sans montrer le moindre agacement : « C'était normal, Kazadi jouait à un poste stratégique qui lui permettait d'avoir une meilleure vision du jeu que tout le monde. Il était très exigeant, particulièrement avec moi. Quand on prenait un but, et même si je n'y étais pour rien, il m'interpellait quand même : 'Tu étais où ?'. Quand l'équipe était en difficulté, c'est encore moi qu'il interpellait pour que je redresse la situation. Parfois nos coéquipiers prennent ma défense lui demandant pourquoi c'est moi qu'il engueulait particulièrement et lui répondait : 'Vous l'avez entendu s'en plaindre ?...' »

Selon Bwanga, cette attitude lui a permis de mener cette carrière consacrée par un Ballon d'or : « J'ai fini ma carrière sans m'être emporté une seule fois contre un coéquipier, sans avoir eu des mots avec un dirigeant ou avec un joueur. Si j'avais eu des écarts de conduite à Mazembe, il ne s'était agi que de quelques retards aux entraînements et je m'en excusais à chaque fois, sinon les dirigeants qui me connaissent bien excusaient mes retards sans que je m'en explique. Je recevais positivement toutes les critiques, tous les reproches et je m'en servais pour progresser. Bien

plus, quand un joueur était responsable d'un but encaissé, j'étais le premier à l'encourager. »

« C'est moi qui avais amené Kazadi au TP Mazembe et il a tout de suite joué en 1^{ère} division et en équipe nationale alors que moi je jouais toujours avec les juniors »

L'épopée des frères Kazadi et Bwanga fils de Banza se confond merveilleusement avec celle du TP Mazembe dont ils ont été les acteurs des premiers titres : premier titre de champion de Katanga en 1965 puis vainqueur de la coupe du Congo le 30 juin 1966 avant de remporter le titre suprême pour un club : 2 coupes d'Afrique des clubs champions, l'ancêtre de l'actuelle Ligue des champions. Et pour couronner le tout, trois distinctions individuelles : un Ballon d'or et un Ballon d'argent pour le talentueux défenseur et un Ballon d'argent pour celui que la presse appelait avec emphase et beaucoup d'égarés « le gardien volant ».

Pour la petite anecdote, Bwanga avait été recruté le premier dans l'équipe des juniors du Tout Puissant Englebert (de l'ancien nom du club) où il jouait comme « avant-centre de pointe, N°9 ». Puis un jour, le gardien des juniors a fait défection et pour le remplacer, Bwanga

proposa Kazadi qui était tenté par l'intérim. Aligné sans licence, il a livré un grand match au point que les dirigeants l'ont fait signer immédiatement et la semaine suivante, le jeune gardien fut envoyé chez les seniors. Et dans la foulée, Kazadi va s'imposer comme titulaire en club et ...en équipe nationale.

Cette ascension fulgurante va constituer une source de motivation pour son jeune frère Bwanga : « Kazadi était allé en équipe nationale, il avait pris l'avion pour la première fois, il nous racontait son voyage et je n'en revenais pas qu'ils aient pu manger dans l'avion sans que la nourriture se renverse... (Rires aux éclats). Je me suis alors dit : 'Mais ce type, c'est moi qui l'ai amené à Mazembe et il prend l'avion avant moi ?' J'ai alors travaillé très dur et l'année suivante, je suis devenu titulaire dans l'équipe des grands en tant que n° 4, arrière comme on le disait à l'époque. L'arrivée à l'équipe nationale s'est faite la même saison ». Et Bwanga d'égrener avec émotion des noms des coéquipiers de l'époque : « Ils ne sont plus là, ils sont tous morts... Je peux tous les citer : Robert Kazadi bien sûr, Mukombo Albert, Ngoie Jean, Mulenda, Lubala, Mukendi Liévin, Papillon Papa... ». La suite, on la connaît.

Botowamungu Kalome(AEM)



OLYMPISME

Papy Niango rêve aux 4^e jeux congolais

M. Papy Niango, ci-devant ministre national des sports qui venait d'interdire dernièrement à la Linafoot d'organiser ses matches dans les stades de l'Etat a réuni son beau monde le mardi 27 février pour cogiter le développement du sport congolais.

A l'issue de cette rencontre regroupant le ministère, le secrétariat général aux sports et le mouvement sportif, il a mis sur pied une commission qui devra réfléchir, entre autres sujets, à l'organisation des 4^e jeux congolais. Des fameux jeux congolais dont la dernière édition remonte à 1974.

La dernière tentative pour organiser la 4^{ème} édition remonte à 2011 sous le ministre Claude Nyamugabo. Annoncés avec pompe, les 4^{ème} jeux initialement prévus du 15 au 20 août 2011 à Kinshasa, ensuite décalés du 20 au 25 août, furent repoussés pour des raisons financières à la période du 24 au 30 septembre de cette année là. Puis ils seront tout simplement annulés.

Sur les 4 millions de dollars du budget nécessaires à leur tenue, l'Etat n'avait dé-



caissé que 900 mille qui furent brusquement virés à la participation de la RDC aux Jeux Africains de Maputo !

Les congolais attendent toujours ces jeux, qui ont le mérite de regrouper la jeunesse nationale pour un temps de communion et de fête. Pour la petite histoire, les premiers Jeux congolais avaient eu lieu

en 1967, à Kinshasa, avec la participation de 700 athlètes. La 2^{ème} édition se tint également dans la capitale en 1972 avec 900 athlètes. La 3^{ème} et dernière eut lieu à Lubumbashi du 5 au 13 octobre 1974 avec le concours de 1335 athlètes venus de 9 régions composant l'ancien Zaïre.

Mayonde Kolongo

LINAFOOT

Lupopo privé de son entraîneur étranger

Le Saint Eloi Lupopo parti livrer son match de championnat contre l'US Tshinkunku à Kananga est rentré à Lubumbashi sans son entraîneur. L'Ivoirien Bruno Bla a été bloqué à l'aéroport pour séjour irrégulier car il n'avait pas renouvelé ses papiers.

Cela n'arrive pas tous les jours qu'un coach même étranger subisse ce désagrément étant donné que les aéroports congolais sont truffés de fans de foot qui font tout pour faciliter le voyage à leurs équipes et mêmes aux adversaires (rien que pour le plaisir de la polémique !).

Mais cette fois les agents de la DGM ont été catégoriques et personne ne peut les condamner d'avoir fait leur travail.

Cet événement malheureux qui n'entame en rien le moral des Lumpas déjà qualifiés pour les play-offs de la Linafoot

est une sonnette d'alarme. Lupopo qui n'a point quitté le pays depuis dix ans doit peaufiner son administration pour veiller à ce genre de détails.

L'on se souviendra en cette matière que son rival Mazembe avait été disqualifié en 2011 en ligue des champions de la Caf pour le dossier administratif flou du joueur Janvier Besala.

En ce qui concerne M. Bla qui aurait été transféré à Kinshasa aux dernières nouvelles, il sera sans doute sommé de se mettre en règle avec l'administration congolaise avec des pénalités pour cette petite négligence coupable. Car, le technicien Ivoirien qui vient de donner une forme insolente aux Lumpas Mikishi de Lubumbashi vit depuis longtemps dans notre pays où il a encadré beaucoup des clubs tant à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays.

Mayonde Kolongo

FOOTBALL

Le clasico Nika-Malekesa pour ce dimanche 4 février

La ville de Kisangani est en effervescence à cause du clasico local Nika-Malekesa de ce dimanche 4 février. Les deux formations qui caracolent en tête vont s'empoigner pour une définitive première place.

En effet, Malekesa trônait avec 59 points à l'issue de son match contre Les Vainqueurs soldé par un nul d'un but partout. Nika pour sa part comptait 58 points avant d'affronter ce mercredi 28 février le CSM classé 4^e, pour la 28^e journée.

Ainsi, le stade Lumumba sera en ébullition pour déterminer la meilleure équipe du football boyomais étant donné que le CS Makiso continue son purgatoire à la Linafoot.

Autre attraction de dimanche, Alain Mbatu l'attaquant vedette du TS Malekesa. Cet ancien défenseur a marqué 33 buts cette saison et il compte faire davantage. Que le meilleur l'emporte donc.

Mayonde Kolongo